

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute: ALL-PROFACELLA Sàrl en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 26.02.2004
4.

Echéance de préavis des créances: **14.04.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: c/o Didier Brosset, avocat, Boulevard des Tranchées 36, 1206 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745 al. 3 CO.

Etude de Me Pierre Natural; notaire
1207 Genève

(02165298)